

2. Questions d'actualité, situation en Palestine

2.1. Grève de la faim des prisonniers politiques palestiniens

La grève s'est terminée le 27 mai par un assez large succès.

Lancée le 17 avril dernier (journée internationale de soutien aux prisonniers politiques palestiniens), à l'appel de Marwan Barghouti, la grève a été suivie par 1800 prisonniers. La grève avait pour but d'attirer l'attention du monde sur la situation en Palestine : colonisation et apartheid. Les revendications portaient sur la fin de la politique de détention administrative et sur des points concernant les conditions de vie des prisonniers, les visites des familles, la santé. La plupart des revendications sont satisfaites mais des négociations sont encore en cours, ce qui fait attendre le bilan définitif de l'action, il y a cependant peu d'espoir concernant l'abandon des détentions administratives.

Mais la KNESSET (parlement israélien) prépare une vengeance en votant un texte qui permettrait de retenir sur les fonds dûs à l'autorité Palestinienne au titre des douanes, le montant de ce qu'elle attribue aux prisonniers pour leur nourriture et leurs vêtements, il semble que la Sécurité militaire israélienne s'oppose à cette manœuvre scandaleuse.

Communiqué de l'AFPS :

<http://www.france-palestine.org/Greve-de-la-faim-des-prisonniers-politiques-palestiniens-une-victoire-de-haute>

Témoignage de Salah Hamouri sur ses conditions d'emprisonnement :

<http://www.france-palestine.org/Dans-une-resolution-historique-le-Parti-democrate-de-Californie-denonce-le>

2.2. Israël : Donald Trump renonce, pour l'instant, à délocaliser l'ambassade américaine à Jérusalem

Le président américain a signé une clause dérogatoire ordonnant de conserver la chancellerie américaine à Tel-Aviv pour six mois supplémentaires.

<http://www.france-palestine.org/Israel-Donald-Trump-renonce-pour-l-instant-a-delocaliser-l-ambassade-americaine>

2.3. Le Parlement européen assimile la critique de l'État d'Israël à de l'antisémitisme

En adoptant le jeudi 1er juin une motion semant la confusion entre antisémitisme et critique de l'État d'Israël, le Parlement européen s'est déshonoré.

La motion, présentée comme un moyen de renforcer la lutte contre l'antisémitisme et votée à une large majorité, appelle dans son article 2 les États membres et les institutions européennes à adopter la définition « IHRA » de l'antisémitisme, une définition dangereuse assimilant, par des exemples ambigus, la critique de la politique de l'État d'Israël à l'antisémitisme. Issue de travaux très controversés menés depuis 2004 sous des appellations diverses (EUMC, FRA) cette définition est maintenant promue par une offensive systématique et de grande ampleur du lobby pro-israélien, dont l'adoption par l'IHRA (association internationale pour le souvenir de l'holocauste) a été une étape.

<http://www.france-palestine.org/Jeudi-noir-au-Parlement-europeen-quand-le-lobby-pro-israelien-instrumentalise>

2.4. Netanyahu appelle l'ONU à fermer l'agence d'aide aux réfugiés palestiniens

Le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, a appelé dimanche (11 juin) l'ONU à démanteler l'UNRWA, son agence d'aide aux réfugiés palestiniens qu'il accuse d'être anti-israélienne. M. Netanyahu a précisé qu'il avait présenté cette proposition lors de la visite, la semaine dernière, en Israël, de la représentante des États-Unis à l'ONU, Nikki Haley, qui a accusé notamment le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU de parti pris contre Israël.

« Je lui ai dit que le moment est venu pour les Nations Unies de reconsidérer le maintien de l'UNRWA. Au sein des institutions de l'UNRWA, il y a une forte hostilité à l'égard d'Israël », a ajouté Benjamin Netanyahu»,

Selon lui, alors que des millions d'autres réfugiés dans le monde sont pris en charge par le Haut commissariat de l'ONU aux réfugiés (HCR), les Palestiniens sont les seuls à disposer d'un organisme qui leur est propre.

Le porte-parole de l'UNRWA Chris Gunness a réagi en affirmant que l'avenir de l'agence ne pouvait pas être décidé unilatéralement. « L'UNRWA reçoit son mandat de l'Assemblée générale des Nations Unies qui est seule à pouvoir le modifier par un vote majoritaire », a affirmé le porte-parole à l'AFP, en rappelant que l'Assemblée générale avait prolongé en décembre de trois ans le mandat de l'UNRWA.

Cet organisme gère des centaines d'écoles accueillant des enfants palestiniens dans la bande de Gaza, en Cisjordanie occupée et à Jérusalem-Est annexée ainsi qu'au Liban, en Jordanie et en Syrie.

L'UNRWA distribue de l'aide et a ouvert des centres de formation d'enseignants, des dispensaires et offre des services sociaux.

<http://www.france-palestine.org/Netanyahu-appelle-l-ONU-a-fermer-l-agence-d-aide-aux-refugies-palestiniens>

A la suite de ces attaques, l'ONU a défendu son agence d'aide aux réfugiés palestiniens. "Le secrétaire général (Antonio Guterres) est préoccupé par les récentes critiques publiques contre l'UNRWA", a déclaré son porte-parole adjoint Farhan Haq. M. Guterres "tient à exprimer son soutien à l'UNRWA et son admiration pour le rôle qu'il joue pour fournir des services essentiels et protéger les droits de millions de réfugiés palestiniens au Proche-Orient", a-t-il ajouté. "L'éducation et les activités d'aide que l'UNRWA fournit contribuent de manière essentielle à la stabilité dans la région", a souligné le porte-parole. M. Guterres a aussi "exhorté tous les États membres à continuer de soutenir l'agence afin qu'elle puisse remplir son rôle essentiel avec impartialité et efficacité".

<http://www.france-palestine.org/L-ONU-defend-son-agence-d-aide-aux-Palestiniens-apres-les-critiques-d-Israel>

2.5. L'occupation israélienne, principal responsable des besoins humanitaires palestiniens

Les "politiques" et les "pratiques" d'occupation appliquées depuis 50 ans par Israël aux Territoires palestiniens sont la principale raison des besoins humanitaires de leurs habitants, affirme l'ONU dans un rapport rendu public le 31 mai. "L'origine de la crise dans les Territoires palestiniens occupés se trouve dans le manque de protection pour les civils palestiniens", estime David Carden, qui dirige l'Ocha, le bureau des Affaires humanitaires des Nations unies, dans les Territoires palestiniens. Et ce, "face à la violence, au déplacement, aux restrictions d'accès à des services et des revenus et à d'autres violations des droits, dont l'impact est disproportionné pour les plus vulnérables, notamment les enfants", poursuit-il, à l'occasion du 50ème anniversaire de l'occupation israélienne des Territoires palestiniens. Ainsi, en Cisjordanie en 2016, le nombre de Palestiniens déplacés à cause de la démolition de leur maison par Israël a atteint un "record depuis 2009" avec "1601 personnes déplacées dont 759 enfants".

La même année, les autorités israéliennes ont détruit ou saisi 300 structures fournies grâce à des aides humanitaires. "Cela représente plus de 730.000 dollars", indique le rapport. Par ailleurs, dans ce territoire coincé entre la Jordanie et Israël et quadrillé par l'armée israélienne, l'Ocha a dénombré en décembre 2016 "572 obstacles à la circulation et au mouvement" des Palestiniens, sans compter "les 110 obstacles déployés dans la seule zone contrôlée par Israël dans la ville d'Hébron", poudrière du sud de la Cisjordanie.

La crise humanitaire touche également la bande de Gaza, où le taux de chômage est l'un des plus élevés au monde notamment en raison du blocus israélien imposé depuis plus de 10 ans à l'enclave côtière.

<http://www.france-palestine.org/L-occupation-israelienne-principal-responsable-des-besoins-humanitaires>

2.6. Amnesty International : Israël, pourquoi les États doivent interdire les produits des colonies

Amnesty International appelle les États du monde entier à interdire l'entrée sur leurs marchés de biens provenant des colonies et à empêcher les sociétés domiciliées sur leur

territoire d'avoir des activités dans les colonies ou de commercialiser les biens qui en proviennent (8 juin 2017).

Des biens d'une valeur de centaines de millions de dollars fabriqués dans les colonies israéliennes construites sur des terres palestiniennes occupées sont exportés chaque année. Au fil des ans, des entreprises israéliennes et internationales ont également permis et facilité la construction des colonies et leur expansion.

Le monde reste silencieux depuis des décennies pendant qu'Israël détruit les habitations des Palestiniens et pille leurs terres et leurs ressources naturelles et en tire profit. Alors que l'économie palestinienne est paralysée par 50 ans de politiques abusives, une entreprise prospère de colonisation rapportant des millions de dollars s'est construite à partir de l'oppression systématique de la population palestinienne.

Au bout de cinquante ans, il n'est pas suffisant de simplement condamner l'expansion des colonies. Il est temps que les États prennent des mesures concrètes pour mettre fin au financement des colonies qui constituent des violations flagrantes du droit international et des crimes de guerre.

<http://www.france-palestine.org/Israel-pourquoi-les-Etats-doivent-interdire-les-produits-des-colonies>

et : [Découvrir le dossier d'Amnesty : Israël, Palestine, 50 ans de conflit aussi : 50 ans de spoliations](#)

[Lire](#)

2.7 Déclarations et articles liées au 50^e anniversaire de la "guerre des Six jours"

- Cinquante ans après la guerre arabo-israélienne, seule la solution à deux États peut amener la paix, selon l'ONU

Note de l'AFPS : Un plaidoyer du Secrétaire général de l'ONU pour un État palestinien. Mais comment comprendre alors qu'Antonio Guterres ait cédé aux pressions israéliennes et se soit opposé à la publication du rapport sur l'apartheid israélien de Richard Falk et Virginia Tilley ? Impuissance ou double langage ?

Centre d'actualités de l'ONU, mardi 6 juin 2017 :

Alors qu'il y a 50 ans débutait la guerre arabo-israélienne appelée aussi "guerre des Six jours", le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, a appelé à ne pas abandonner l'objectif de la solution à deux États et a réitéré son offre de travailler avec toutes les parties prenantes concernées pour soutenir un véritable processus de paix.

En 1967, du 5 au 10 juin, la guerre qui a opposé les forces israéliennes d'une part et les armées égyptienne, jordanienne et syrienne d'autre part, a entraîné l'occupation israélienne de la Cisjordanie, de Jérusalem-Est, de Gaza et du Golan syrien ainsi que le déplacement de centaines de milliers de Palestiniens et de Syriens.

« Cette occupation a imposé un lourd fardeau humanitaire et de développement au peuple palestinien », a rappelé M. Guterres dans une déclaration publiée lundi 5 juin. « Parmi eux, des Palestiniens, génération après génération, ont été forcés de grandir et de vivre dans des camps de réfugiés de plus en plus bondés, beaucoup dans une pauvreté abjecte et avec peu ou pas de perspectives de vie meilleure pour leurs enfants. Il est maintenant temps de mettre fin au conflit en établissant un État palestinien indépendant, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité avec l'État d'Israël ». M. Guterres a rappelé que le règlement du conflit israélo-palestinien permettra d'éliminer un élément moteur de l'extrémisme et du terrorisme violents au Moyen-Orient et ouvrira les portes à la coopération, à la sécurité, à la prospérité et aux droits de l'homme pour tous.

- **Position des Organisations de défense des droits de l'homme à l'occasion du 50^e anniversaire de l'occupation militaire par Israël de la Cisjordanie et de la Bande de Gaza.**

(Publiée par la Fédération internationale des droits de l'homme, lundi 5 juin 2017)

Extraits de la déclaration :

Les racines du conflit israélo-palestinien sont plus anciennes que l'occupation militaire par Israël de la Cisjordanie et de la Bande de Gaza qui date de 1967. Elles remontent à 1948, voire auparavant, lorsque des centaines de milliers de Palestiniens chassés de leur domicile

en Palestine sous mandat britannique se sont réfugiés en Cisjordanie, dans la Bande de Gaza et dans d'autres pays du monde, notamment les pays arabes voisins.

Depuis 1948, Israël commet des violations systématiques des droits de l'homme, dont un certain nombre relèvent des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité. Celles-ci comprennent notamment des assassinats, la destruction de biens sans justification sur le plan militaire, l'expropriation, l'incarcération et la torture, le transfert de civils israéliens vers les territoires occupés, le pillage des ressources naturelles ainsi que de nombreuses autres exactions. Tous ces crimes ont été commis en toute impunité et leurs auteurs sont parvenus à échapper aux poursuites.

Les pratiques d'Israël sur les territoires palestiniens occupés sont susceptibles de relever d'une annexion de facto de la Cisjordanie occupée ; de ce fait, l'occupation militaire par Israël s'assimile à une colonisation et à un apartheid, au mépris des principes du droit international qui soulignent la nature temporaire de toute occupation militaire.

La passivité de la communauté internationale et la complicité de certains États à l'égard des crimes commis par Israël ne font que prolonger le conflit aux dépens des droits des Palestiniens, notamment des victimes directes de crimes qui attendent encore que justice soit faite.

La communauté internationale ne doit pas reconnaître les modifications qu'a effectuées Israël sur le terrain ni s'accommoder de pratiques qui violent les droits fondamentaux des Palestiniens et sont susceptibles de relever des crimes graves au regard du droit international. Il ne saurait y avoir de paix sans justice.

<http://www.france-palestine.org/50e-anniversaire-de-l-occupation-militaire-par-Israel-de-la-Palestine>

• **50 ans d'occupation de la Palestine** (Article d'Isabelle Avran, La Nouvelle Vie Ouvrière, lundi 5 juin 2017)

Le 6 juin 1967 commençait une guerre éclair menant à l'occupation par Israël des territoires palestiniens de Cisjordanie, Jérusalem-Est, Gaza. Après 50 ans d'occupation et de colonisation par Tel-Aviv, il serait temps d'imposer le droit international pour le peuple palestinien. À commencer par son droit à l'autodétermination sur sa propre terre. On oublie souvent cette analyse, pourtant si claire, prononcée par le général De Gaulle lors d'une conférence de presse en novembre 1967 : « *Maintenant, il (Israël) organise sur les territoires qu'il a pris l'occupation qui ne peut aller sans oppression, répression, expulsions, et il s'y manifeste contre lui une résistance, qu'à son tour il qualifie de terrorisme* ». Des propos intervenant un peu plus de cinq mois après une guerre éclair de six jours, du 5 au 10 juin 1967, à l'issue de laquelle l'État d'Israël occupe les territoires palestiniens qu'il n'avait pas conquis en 1948, la bande de Gaza et la Cisjordanie, dont Jérusalem-Est, ainsi que le Golan syrien et le Sinaï égyptien. Cinquante ans plus tard, la Palestine demeure occupée.

<http://www.france-palestine.org/50-ans-d-occupation-de-la-Palestine>

• **50 ans après, la colonisation continue** (Le Matin, vendredi 9 juin 2017)

En 1967, Israël remportait la guerre des Six-Jours et lançait une colonisation de la Palestine qui se poursuit encore aujourd'hui.

Israël a décidé de faire avancer des projets de colonisation en Cisjordanie occupée, plus de 3000 nouveaux logements ayant reçu une approbation intermédiaire en deux jours, en plein anniversaire de la guerre des Six Jours.

Mardi 6 juin, une commission relevant du ministère israélien de la Défense a donné son feu vert intermédiaire à des plans de construction de 1500 logements de colonisation, à différents stades d'instruction des dossiers. La même commission a donné mercredi son approbation intermédiaire à environ 1500 logements, a rapporté jeudi l'organisation israélienne anti colonisation la Paix maintenant. Au total, les projets de construction de 3.178 logements sont allés de l'avant cette semaine, a dit à l'AFP une porte-parole de la Paix maintenant, Hagit Ofran.

Dans leur majorité, les plus de 3000 logements en jeu cette semaine doivent être construits dans les colonies existantes. **Mais parmi les plus de 3000 figurent aussi 102 logements qui constitueront la première colonie nouvelle impulsée par un gouvernement israélien en 25 ans.**

Trump silencieux : « Nous sommes au courant de cette annonce » de nouveaux logements, a déclaré Heather Nauert, porte-parole du département d'État. « Le président Trump a parlé de cela régulièrement et a dit qu'à son avis des activités effrénées de colonisation n'aident pas à faire avancer le processus de paix ». Mais Donald Trump est resté totalement silencieux sur le sujet dans ses déclarations publiques lors de sa visite en Israël fin mai.

<http://www.france-palestine.org/50-ans-apres-la-colonisation-continue>

- **Cinquante ans après le 10 juin 1967** (Daniel Barenboïm, Libération, vendredi 9 juin 2017)

Ce 10 juin marque les 50 ans de l'occupation israélienne des Territoires palestiniens. La situation semble bloquée. Le chef d'orchestre Daniel Barenboïm (fondateur de l'orchestre du Divan occidental-oriental réunissant des musiciens israéliens, arabes et palestiniens) appelle l'Allemagne et l'Europe à faire de la solution à ce conflit une priorité.

Depuis des décennies, le conflit entre les Israéliens et les Palestiniens fut un sujet durable et sa résolution une priorité de la politique américaine et européenne. Après de nombreux échecs lors des dernières tentatives de solution, une sorte de statu quo s'est installée. Le conflit est considéré comme bloqué, avec un certain malaise, mais aussi de la perplexité et une forme de désillusion.

Ceci est d'autant plus tragique que les fronts continuent de s'endurcir, la situation des Palestiniens continue de se détériorer fortement, et même le meilleur des optimistes suppose que le gouvernement américain actuel ne s'impliquera pas dans le conflit de la façon la plus pertinente. Et cette année, le 10 juin 2017, nous commémorons 50 ans d'occupation israélienne durable du territoire palestinien, un état de fait moral insupportable. Même ceux qui pensaient que la guerre des Six Jours se terminant à cette date fut nécessaire pour la défense d'Israël ne peuvent pas nier que l'occupation et ses conséquences représentent une catastrophe absolue. Non seulement pour les Palestiniens, mais également pour les Israéliens, d'un point de vue stratégique et moral.

Il est plus qu'urgent que l'Allemagne et l'Europe assument leur responsabilité envers les Palestiniens. Ceci signifie de prendre des mesures contre Israël et pour les Palestiniens. L'occupation durable est inacceptable à la fois moralement et stratégiquement, et elle doit s'arrêter. Jusqu'à présent, le monde n'a rien fait de significatif mais l'Allemagne et l'Europe doivent exiger le respect des frontières d'avant 1967. Il faut concrétiser la solution à deux États afin que la Palestine soit enfin reconnue comme un État indépendant. Une solution juste doit être trouvée sur la question des réfugiés. Le droit au retour des Palestiniens doit être reconnu, leur installation concrétisée en concertation avec Israël. La juste répartition des ressources et la garantie de droits humains et citoyens de base des Palestiniens doivent devenir réalité. C'est la mission de l'Europe, en particulier dans un ordre mondial en mutation.

<http://www.france-palestine.org/Cinquante-ans-apres-le-10-juin-1967>

2.6 Informations diverses :

- **Le Parti démocrate de Californie dénonce le soutien américain à l'occupation israélienne.**

Le Parti démocrate de Californie vient d'adopter, lors d'une convention nationale tenue du 19 au 21 mai 2017 à Sacramento, une résolution historique. Celle-ci commence par déplorer que par le passé, les différentes administrations états-uniennes n'aient rien fait, mis à part quelques simagrées épisodiques, pour « prendre des mesures concrètes afin de changer le statu quo et d'enclencher un processus de paix véritable » en Israël-Palestine. La résolution invite en conséquence les Démocrates à favoriser « une politique des États-Unis qui travaillerait avec les Nations-Unies et d'autres organismes internationaux, ainsi qu'avec Israël et les représentants du peuple palestinien, visant à mettre en place une paix juste fondée sur une égalité et une sécurité plénières et entières pour les Juifs Israéliens et les Palestiniens aussi bien, ainsi que sur les droits de l'homme et le droit international ». La résolution combat explicitement les tentatives israéliennes pour criminaliser le débat sur le Proche-Orient en entravant la liberté civique et académique de critiquer la politique israélienne. Elle désavoue la confusion entretenue entre la critique

de la politique d'un pays et la haine de son peuple. Le Parti Démocrate de Californie s'oppose à toute tentative pour restreindre ou pénaliser quiconque exerçant son droit d'exprimer ses opinions en recourant à l'action non-violente pour influencer sur le cours des choses ».

<http://www.france-palestine.org/Dans-une-resolution-historique-le-Parti-democrate-de-Californie-denonce-le>

- **Suisse : plainte pénale contre une ex-ministre israélienne**

Tzipi Livni, l'ancienne ministre de la Justice israélienne invitée par l'association Suisse-Israël à Lugano, dimanche 4 juin, pourrait être entendue par la justice suisse. Elle fait l'objet d'une dénonciation pénale de la part du collectif Urgence Palestine. Le Ministère public de la Confédération (MPC) a confirmé « être en train d'analyser la demande ». Tzipi Livni est accusée de crime de guerre. En cause, son implication dans l'opération « Plomb durci » à Gaza en 2009 qui avait fait 1350 morts, dont 960 civils selon l'ONU. Mme Livni était alors ministre des affaires étrangères et vice-première ministre d'Israël. Des procédures à l'encontre de l'ancienne ministre israélienne ont notamment été ouvertes en Belgique et en Grande-Bretagne. Tzipi Livni a dû annuler une visite à Bruxelles en début d'année pour éviter d'être arrêtée par la justice belge.

<http://www.france-palestine.org/Suisse-plainte-penale-contre-une-ex-ministre-israelienne>

- **Israël approuve un projet controversé de téléphérique à Jérusalem**

Le gouvernement israélien a approuvé dimanche, 28 juin, la construction d'un téléphérique reliant Jérusalem-Ouest à la Vieille ville située à Jérusalem-Est, secteur palestinien occupé et annexé par Israël, un projet susceptible de susciter la colère chez les Palestiniens et dans la communauté internationale.

Le cabinet a approuvé la première phase du projet, qui devrait coûter 50 millions d'euros. "Ce projet va faciliter l'accès aux touristes et visiteurs du mur des Lamentations", a déclaré le ministre israélien du Tourisme Yariv Levin, selon un communiqué officiel. La Vieille ville est au cœur du conflit israélo-palestinien. Israël considère tout Jérusalem comme sa capitale indivisible. Les Palestiniens veulent faire de Jérusalem-Est la capitale de l'État auquel ils aspirent. Le géant français Suez Environnement a décidé en 2015 de ne pas s'engager dans la construction du téléphérique pour ne pas s'exposer à une controverse politique.

<http://www.france-palestine.org/Israel-approuve-un-projet-controverse-de-telepherique-a-Jerusalem>

- **En Israël, celles qui disent non à Tsahal**

De jeunes Israéliennes refusent de servir dans l'armée, qu'elles considèrent comme une machine répressive.

Piotr Smolar, Le Monde, mardi 30 mai 2017

<http://www.france-palestine.org/En-Israel-celles-qui-disent-non-a-Tsahal>

- **Des milliers d'Israéliens manifestent à Tel-Aviv pour une solution à deux États**

Plusieurs milliers d'Israéliens se sont réunis, samedi 27 mai dans la soirée à Tel-Aviv, pour soutenir la solution à deux États pour deux peuples à l'approche du 50ème anniversaire de l'occupation des territoires palestiniens.

Sur l'estrade, une vaste banderole avait été déployée proclamant : "Deux États, un espoir" lors de ce rassemblement organisé notamment par "La Paix Maintenant". Le dirigeant de "La Paix Maintenant", Avi Buskila, a affirmé que cette manifestation visait à protester "contre l'absence d'espoir que nous offre un gouvernement qui perpétue l'occupation, la violence et le racisme". "Le moment est venu de prouver aux Israéliens, aux Palestiniens et au monde qu'une importante proportion des Israéliens s'oppose à l'occupation et veut parvenir à une solution à deux États", a-t-il souligné.

Lors du rassemblement, les organisateurs ont lu un message de soutien adressé par le président palestinien Mahmoud Abbas. "Il est temps de vivre ensemble en harmonie, dans la sécurité et la stabilité. Notre devoir envers les générations à venir est de mettre fin au conflit et de conclure une paix des braves", a affirmé le président palestinien, cité par les

organisateur. Mahmoud Abbas a également plaidé en faveur d'un retrait israélien aux frontières qui prévalaient en 1967 et de la solution à deux États.

<http://www.france-palestine.org/Des-milliers-d-Israeliens-manifestent-a-Tel-Aviv-pour-une-solution-a-deux-Etats>

• **Pénurie d'électricité : pourquoi Gaza est plongé dans le noir** (Chloé Rouveyrolles - Libération, jeudi 15 juin 2017)

Israël a annoncé dimanche vouloir réduire sa distribution d'énergie dans le territoire. En avril, l'Autorité palestinienne avait déjà cessé de payer les frais de la seule centrale existante. La population ne disposait que de trois à quatre heures de courant par jour, elle risque de n'en avoir plus que deux.

<http://www.france-palestine.org/Penurie-d-electricite-pourquoi-Gaza-est-plonge-dans-le-noir>

<http://www.france-palestine.org/Malgre-l-aide-humanitaire-Gaza-s-enfonce-dans-une-penurie-de-courant-perilleuse>

• **Michael Sfard : « L'occupation repose sur trois pieds : le pistolet, la colonie et la loi »**
Interviewé par Piotr Smolar, Le Monde, samedi 3 juin 2017

L'avocat Michael Sfard, l'un des plus célèbres juristes israéliens, conteste le récit selon lequel l'occupation serait le fruit de manipulations successives du mouvement des colons. Selon lui, les dirigeants israéliens ont appuyé, dès l'origine, le processus de colonisation des territoires palestiniens.

Fils de dissidents polonais arrivés en Israël à la fin des années 1960, Michael Sfard connaît intimement le prix de l'engagement. Petit-fils du grand sociologue Zygmunt Bauman, cet avocat, âgé de 47 ans, est l'un des plus célèbres juristes israéliens. Il s'est spécialisé dans la défense de victimes palestiniennes de l'occupation en Cisjordanie, de soldats refusant de servir et d'ONG israéliennes, harcelées devant les tribunaux. En octobre, Me Sfard publiera un livre revenant sur la façon dont, pendant cinquante ans, l'occupation a été justifiée et blanchie par le droit. Il sera intitulé *The Wall and the Gate : Israel, Palestine and the Legal Battle for Human Rights* (« le mur et la barrière : Israël, la Palestine et la bataille judiciaire pour les droits de l'homme », Metropolitan Books, New York).

<http://www.france-palestine.org/Michael-Sfard-L-occupation-repose-sur-trois-pieds-le-pistolet-la-colonie-et-la>